

Cursus régionaux Biologie PB1 et PB2 saison 2026-2027

En collaboration avec la Commission Régionale Environnement et Biologie Île-de-France, la Commission Régionale Apnée Île-de-France propose pour la saison 2026-2027 deux formations certifiantes Apnéiste Bio : le Plongeur Bio niveau 1 (PB1) et le Plongeur Bio niveau 2 (PB2) destinées aux apnéistes.

Formation PB1 pour apnéiste - Apnée Bio Niveau 1 (PB1)

1. Objectifs de la formation

- . Sensibiliser à l'approche des milieux aquatiques (observation et protection)
- . Acquérir quelques notions sur les lieux de vie et leurs principaux habitants
- . Observer la faune et la flore et les situer dans les grands groupes de la vie subaquatique
- . Savoir comment aborder une plongée d'observation en recherchant les animaux à partir d'indices. Être capable d'utiliser la documentation écrite adaptée

2. Public cible

Cette formation s'adresse à tous les apnéistes, quel que soit leur niveau de connaissance préalable

3. Conditions de candidature

- . Être titulaire d'une licence FFESSM en cours de validité
- . Disposer d'un CACI (Certificat médical d'Absence de Contre-Indication) à la pratique de l'apnée, de moins d'un an, délivré par tout médecin
- . Niveau apnée requis : Apnéiste en Eau Libre (AEL) minimum
- . Être âgé de 16 ans minimum

4. Contenu pédagogique et logistique

La formation est constituée de séances théoriques et séances pratiques :

Séances théoriques

- . Dispensées en salle (présentiel) et en visioconférence selon les modules
- . Axées sur la connaissance des milieux marins, les groupes d'espèces animales et végétales ainsi que sur le comportement du plongeur bio

Sorties pratiques

- . Une sortie en mer pour observer in situ les espèces étudiées et appliquer les techniques d'observation ;
- . Cette sortie est obligatoire pour valider la formation.

⚠ Important : Le coût des sorties (transport, hébergement, encadrement, etc.) n'est pas compris dans les 80 € d'inscription.

Ces frais seront communiqués aux participants dans un second temps et devront être réglés séparément

5. Planning prévisionnel

Séances en salle et en visioconférence :

- . 17 novembre 2026 : Présentation de la formation PB1 ; Milieu marin ; Végétaux (CODEP Paris)
- . 8 décembre 2026 : Eponges ; Cnidaires ; Cténaires (Visioconférence)
- . 12 janvier 2027 : Chaîne alimentaire ; Associations ; Bryozoaires (Visioconférence)
- . 2 février 2027 - Ascidies ; Organismes vermiformes (Visioconférence)
- . 2 mars 2027 : Echinodermes ; Crustacés (Visioconférence)
- . 27 avril 2027 : Mollusques ; Vertébrés (Visioconférence)

. 11 mai 2027 : Classification ; Espèces protégées ; Comportement du plongeur Bio (Visioconférence)

. 2 juin 2027 : Test de connaissances écrit (CODEP Paris)

Adresse des séances en salle : Comité Départemental de Paris FFESSM, 151, rue Léon Maurice Nordmann, 75013 Paris

Horaires des séances en salle et des visioconférences : de 19h30 à 22h30

En milieu naturel :

Du vendredi 11 juin au dimanche 13 juin 2027 : Marseille – Île du Frioul

6. Obtention du brevet PB1

La validation du brevet « Apnéiste Bio Niveau 1 » comprend :

. La participation à l'ensemble des séances

. La réussite au test de connaissance écrit

. Un stage pratique en mer, comportant au minimum 4 séances dans l'eau

7. Équipe pédagogique

Elle sera constituée de candidats FB1 en cours de formation, de Formateurs Bio niveaux 1, 2 et 3, et d'Instructeurs Nationaux Environnement et Biologie Subaquatique.

8. Coût de la formation

80 € (hors frais liés aux déplacements jusqu'à Marseille et aux sorties en milieu naturel).

Lien vers le formulaire d'inscription

<https://www.helloasso.com/.../cursus-biologie-2026-2027>

Formation PB2 pour Apnéiste - Apnée Bio Niveau 2 (PB2)

1. Objectifs de la formation

. Approfondissement des relations et filiation entre les êtres vivants et avec le milieu

. Influence des êtres humains sur la vie aquatique

. Utilisation du matériel de laboratoire

2. Public cible

Cette formation s'adresse aux apnéistes PB1

3. Conditions de candidature

. Niveau Apnée : Apnéiste Confirmé en Eau Libre (ACEL)

. Niveau Biologie : Plongeur Biologie Niveau 1 (PB1)

. Être âgé de 16 ans minimum

4. Contenu pédagogique et logistique

La formation alterne séances théoriques et séances pratiques :

Séances théoriques

. Dispensées en salle (présentiel) et en visioconférence selon les modules

. Axées sur la connaissance des milieux marins, les groupes d'espèces animales et végétales, les relation inter et intra espèces ainsi que sur l'utilisation du matériel de laboratoire

Sorties pratiques

. Une sortie en mer pour observer in situ les espèces étudiées et appliquer les techniques d'observation

. Cette sortie est obligatoire pour valider la formation.

⚠ Important : Le coût des sorties (transport, hébergement, encadrement, etc.) n'est pas compris dans les 80 € d'inscription.

Ces frais seront communiqués aux participants ultérieurement et devront être réglés séparément.

5. Planning prévisionnel :

Séances en salle ou en visioconférence :

- . 6 octobre 2026 : Présentation de la formation PB2 (CODEP 75) ;
Règlementation ; Notions de base en biologie (Visioconférence)
- . 4 novembre 2026 : Approfondissement des taxons #1 : végétaux, éponges, bryozoaires, mollusques, crustacés (Visioconférence)
- . 9 décembre 2026 : Approfondissement des taxons #2 : cténaïres, échinodermes, tuniciers, vertébrés (Visioconférence)
- . 16 décembre 2026 : Classification des animaux ; Relations intra et inter espèces (Visioconférence)
- . 6 janvier 2027 : Bases en océanographie ; La respiration (Visioconférence)
- . 20 janvier 2027 : Cnidaires et récifs coraliens ; Herbiers et laminaires (Visioconférence)
- . 3 février 2027 : Fonds rocheux et coralligène ; La reproduction (Visioconférence)
- . 24 février 2027 : Locomotion ; L'empire des sens (Visioconférence)
- . 17 mars 2027 : Nutrition ; Milieu pélagique ; Fonds meubles (Visioconférence)
- . 21 avril 2027 : Techniques de laboratoire ; Sciences participatives (Visioconférence)
- . 26 mai 2027 : Impacts des activités humaines ; Règlementation FFESSM (sur l'environnement) ; Synthèse ; Révisions; Attendus du PB2 ; Présentation du stage en mer (Visioconférence)

2 Juin 2027 : Test de connaissances écrit (CODEP Paris)

Adresse des séances en salle : Comité Départemental de Paris FFESSM, 151, rue Léon Maurice Nordmann, 75013 Paris

Horaires des séances en salle et des visioconférences : de 19h30 à 22h30

En milieu naturel :

Du vendredi 11 juin au dimanche 13 juin 2027 : Marseille – Île du Frioul

6. Obtention du brevet PB2

La validation du brevet « Apnéiste Bio Niveau 2 » comprend :

- . La participation à l'ensemble des modules
- . La réussite à l'examen écrit
- . Un stage pratique en mer

7. Équipe pédagogique

Elle sera constituée de candidats FB1 en cours de formation, de Formateurs Bio niveaux 1, 2 et 3, et d'Instructeurs Nationaux Environnement et Biologie Subaquatique

8. Coût de la formation

80 € (hors frais liés aux déplacements jusqu'à Marseille et aux sorties en milieu naturel)

Lien vers le formulaire d'inscription

<https://www.helloasso.com/.../cursus-biologie-2026-2027>

Contacts

- . Cyril LÉGER (MEF2 / FB3) - cyrilplonge@gmail.com
- . Nathalie FOREST (IE2 / FB2) – nforest95@yahoo.fr
- . Jacques DUMAS (MEF1 / INEBS) - jacquesdumasffessm@gmail.com
- . Henri-Pierre MADERS (INA) - hpmffessm@gmail.com